

CANADA

COUR D'APPEL

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE [MONTRÉAL OU
QUÉBEC]

[INDIQUER LE NOM DE LA PARTIE
APPELANTE]

N°: [indiquer le numéro de dossier en
appel]

PARTIE APPELANTE - [indiquer la
position de la partie appelante en
première instance]

N°: [indiquer le numéro de dossier en
première instance]

c.

[INDIQUER LE NOM DE LA PARTIE
INTIMÉE]

PARTIE INTIMÉE - [indiquer la position
de la partie intimée en première instance]

**REQUÊTE POUR SUSPENDRE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT DE LA COUR
D'APPEL**

(Articles 390, al. 2 C.p.c. et 65.1 (1) Loi sur la Cour suprême)

Partie [indiquer la position de la partie]

Datée du [date de l'acte]

**À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR D'APPEL, LA PARTIE [INDIQUER
LA POSITION DE LA PARTIE] EXPOSE :**

1. En date du [indiquer la date du jugement de première instance], [le ou la] juge [indiquer le nom du juge], de la Cour [indiquer la Cour], du district de [indiquer le district], a [préciser le dispositif du jugement], tel qu'il appert du jugement de première instance à l'annexe 1;
2. En date du [indiquer la date du jugement de la Cour d'appel], cette Cour a rejeté l'appel de ce jugement, tel qu'il appert du jugement de la Cour d'appel à l'annexe 2;
[ou]

En date du [indiquer la date du jugement de la Cour d'appel], cette Cour a confirmé ce jugement, tel qu'il appert du jugement de la Cour d'appel à l'annexe 2;

3. La partie [indiquer la position de la partie] entend se pourvoir devant la Cour suprême du Canada en y présentant une demande d'autorisation de ce jugement;

[ou]

En date du [indiquer la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'autorisation à la Cour suprême], la partie [indiquer la position de la partie] a déposé auprès du registraire de la Cour suprême du Canada une demande d'autorisation d'appel de ce jugement, tel qu'il appert de l'avis de demande d'autorisation d'appel en annexe 3;

4. La partie [indiquer la position de la partie] entend soumettre à la Cour suprême les questions suivantes :

[Énoncez brièvement les questions que vous soumettrez à la Cour suprême];

5. La partie [indiquer la position de la partie] demande de suspendre l'exécution du jugement de la Cour (annexe 2) pour les motifs suivants :

[Exposez les motifs justifiants, selon vous, la suspension de l'exécution du jugement de la Cour d'appel, soit : l'existence d'une question sérieuse à débattre devant la Cour suprême, d'un préjudice irréparable et d'une prépondérance des inconvénients);

POUR CES MOTIFS, VOUS PLAISE :

ACCUEILLIR la présente requête;

ORDONNER la suspension de l'exécution du jugement rendu par cette Cour le [indiquer la date], dans le dossier portant le numéro [indiquer le numéro de dossier en appel], jusqu'à l'expiration du délai pour demander l'autorisation de pourvoi à la Cour suprême ou le cas échéant, jusqu'à adjudication sur cette requête ou au jugement final de l'appel à la Cour suprême.

LE TOUT avec les frais de justice.

le [indiquer la date où est signé l'acte], à [nom de la ville]

[Votre signature]

[Votre nom]

Partie [indiquer la position de la partie]

[Votre adresse]

[Votre numéro de téléphone]

[Votre numéro de télécopieur, le cas échéant]

[Votre adresse électronique, le cas échéant]

Joindre une déclaration sous serment, un avis de présentation ainsi que la liste des annexes à la requête.

La requête pour suspendre l'exécution provisoire, accompagnée d'une preuve de notification aux autres parties et des documents joints, doit être déposée au greffe de la Cour d'appel en 2 exemplaires, au moins 2 jours ouvrables avant la date de sa présentation (Article 377 du Code de procédure civile et articles 59 et 63 du Règlement de procédure civile de la Cour d'appel).

AVERTISSEMENT : CE MODÈLE NE DISPENSE PAS DE LA LECTURE DES LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ L'AIDE-MÉMOIRE EN MATIÈRE CIVILE ET LA FOIRE AUX QUESTIONS.